

ACCUEIL DE LOISIRS DE FAMARS

JUILLET 2019

L'ACCUEIL DE LOISIRS fonctionnera
du lundi 8 au vendredi 26 juillet

de 9h00 à 17h00 pour les enfants de 4 à 17 ans.

Garderie: de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30

DATES D'INSCRIPTIONS:

- En Mairie de Quérénaing
le mardi 21 mai de 16h à 19h
- En Mairie de Famars
le mercredi 22 mai de 14h à 19h
le jeudi 23 mai de 9h à 12h
le vendredi 24 mai de 14h à 19h
- Au Centre Municipal d'Artres
le jeudi 23 mai de 16h à 19h

DOCUMENTS A JOINDRE LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription 2019 rempli
(Sauf pour les enfants ayant déjà été inscrits durant l'année 2018 à Famars)
- Photocopie Carte Nationale d'Identité
(pour la sortie au parc d'attractions en Belgique)
- Attestation de quotient familial
- Avis d'imposition pour les familles de Famars dont le quotient familial est supérieur à 850.
(Voir Délibération CCAS du 02/04/19 pour tarif réduit)

<u>TARIFS</u>	QUOTIENT FAMILIAL	Inscriptions à la semaine	CAMPING	CCAS		
		5 jours	Par nuitée	Habitants Famars **	Habitants Artres	Habitants Quérénaing
FAMARS ARTRES QUERENAING	0-450	43,00 € *	4,00 € *	½ tarif à partir du 2 ^{ème} enfant Voir délibération	- 10€ par semaine	- 60€ sur inscription au mois
	451-850	46,00 € *	5,00 € *			
	> 850	49,00 € *	6,00 € *			
EXTERIEURS	0-450	90,00 €	6,00 €	/		
	451-850	93,00 €	7,00 €			
	> 850	95,00 €	8,00 €			

* Tarifs pour les enfants habitant ou étant scolarisés dans l'une des 3 communes

** Pour les familles inscrites au CCAS de Famars : 37€ pour le mois et 1€ par nuitée

